

UNE INSCRIPTION QUI INTERROGE

Au 12 de la rue Champrond un linteau sculpté porte l'inscription:

« GENEVOIX JE SUIS SANS ETRE HUGUENOT 1624 »

Certains y ont vu un jeu de mot humoristique alors que cette phrase porte le témoignage d'une époque où la société catholique bisontine ne supportait aucune contradiction.



Pour comprendre cette inscription il est nécessaire de rappeler tout le contexte franc comtois qui va prévaloir durant les XVI et XVIIe siècle et se poursuivra au XVIIIe siècle.

La Réforme à Besançon au XVIe siècle

La ville de Besançon appartient au St Empire Romain germanique.
Les élites de la ville ne peuvent ignorer les idées réformatrices qui circulent.

- Jean Huss « précurseur du protestantisme » a été brûlé en 1415 à Constance
- Luther publie en 1517 « les 95 thèses » qui vont mener à son excommunication en 1521
- Zwingli réformateur suisse fait adopter la réforme dans le canton de Zurich en 1523
- « La guerre des paysans » 1525/1526 avec le pasteur Munzer dans le Saint Empire va s'étendre jusqu'au comté de Montbéliard.

Erasme qui a séjourné à Besançon en 1524 souhaite y résider dans une lettre de 1532. Il est sous la protection de Jean Carondelet conseiller privé de Charles Quint.

En 1528 on note l'exécution d'un religieux.

En 1537 Simon Gauthiot d'Ancier est co-gouverneur de Besançon « En 1534, Procuration et instruction données par la Cité de Besançon à Simon Gauthiot d'Ancier, envoyé par Charles Quint pour annoncer la résiliation du traité conclu avec les Suisses, dénoncer les scandales du clergé ». Il est accusé devant l'empereur par son rival Perrenot de Granvelle, d'abus, de malversations, et surtout de soutien aux protestants. Il est expulsé en 1538 et se retire à Gray. Il a son hôtel grande rue à Besançon.

Antoine de Vergy archevêque de 1503 à 1541 mène une répression sans concession face à des chorales des psaumes de Clément Marot, des statues de la vierge vandalisées, des attaques de prêtres...

A partir de 1538 les idées protestantes progressent grâce aux prêches de Guillaume Farel (en 1540 Farel cite « nos frères de Besançon qui sont retenus prisonniers »), Farel aurait prêché dans une maison de la rue du Clot (35 rue Renan actuellement) ainsi que Théodore de Bèze (peut être Calvin ?)

L'archevêque Claude de la Baume bannit Théodore de Bèze et Farel en 1553.

La société bisontine est donc partagée entre les deux confessions religieuses y compris au niveau des élites (gouverneurs des bannières...)

- juillet 1574 dénonciation « contre Jean Monnet élu en la bannière d'Arène, comme suspect de la religion à cause des hantises et conversation qu'il avait eue autrefois avec ceux qui en estoient entachés en ceste cité ».

- juillet 1574 « Expulsion de la cité de Charles Verney, fils de Ligier Verney, notaire, convaincu de propos malsentans contre la foi et d'adhésion aux nouvelles opinions »

« La malheureuse surprise et inévitablement des huguenots ennemis perpétuels de la cité, le mardi avant la saint Jehan 21 du mois de juin 1575 » (délibération du Conseil municipal)

Les protestants montbéliardais alliés à des Suisses investissent la ville par la tour de la Pelote et le pont Battant (le portier ouvre la porte), gagnent St Pierre mais faute d'appui des protestants intra muros et de renforts, les assaillants sont défaits et massacrés. Les prisonniers sont décapités ou pendus le long de l'itinéraire suivi.

Cette « surprise » constitue un choc religieux et va marquer durablement la société bisontine avec l'instauration d'une procession annuelle.

La ville accueille alors une garnison permanente de 600 hommes.

Même si on note des offices clandestins et un maintien des pratiques protestantes dans les années 1600/1605 la communauté s'éteint lentement. La société bisontine devient un bastion papiste. Pendant plus de deux siècles le protestantisme va rester très minoritaire.

Au cours du XVIIe dans les délibérations du conseil municipal il est cité un certain nombre de procès au motif de sorcelleries, thématique largement utilisée pour ne pas nommer ceux qui ne pensent pas dans la règle surtout dans les aspects religieux.

1602 « Remise au juge de régalie de Jeanne Perrin de Cadamène, suspecte de sorcellerie »

1603 Procès criminels contre Laurent Breteney, Nicole de Galice, dite la Belcuenotte et Claudine Gipponet, suspectes de sorcellerie.

En juillet : Procès contre Marguerite Tattey, de Thise, accusée de « crimes de sorcellerie, maléfices et vaudoirie » (partisane de la religion vaudoise). Elle est condamnée à être brûlée à Chamars par le maître de la haute justice et ses biens seront confisqués (8 juillet).

1604 Sermon prêché la veille en l'église Saint-Pierre par le R. P. Saillan, recteur des Jésuites, dans lequel il aurait dit qu'il se tenait en ville des assemblées illicites où l'on prêchait et catéchisait à la mode de Genève. Interrogé, celui-ci déclare avoir connu ces faits par la confession et n'avoir pu déterminer l'auteur de l'avertissement, qui est de bonne famille, à faire des révélations.

Dénonciation par le jésuite de trois veuves qui s'étaient trouvées aux assemblées illicites en deux maisons, dont l'une à Battant (14 mars). Parmi les femmes dénoncées se trouve la veuve d'Alexandre Lagrand femme de Montagu, orfèvre demeurant près le pont.

1605 Propos hérétiques tenus pendant le jubilé par Henry Amyot déjà prisonnier pour faits d'hérésie. Condamnation d'Henry Amyot à avoir la tête tranchée sur un échafaud devant l'hôtel de ville. Sa tête sera mise au bout d'une lance au-dessus de la porte de Battant, son corps pendu au gibet et ses biens confisqués.

Dès lors, l'Église catholique va éradiquer par tous les moyens (exécution, bannissements, confiscation des biens...) toute idée non conformiste.

Pour les autorités le protestantisme reste dangereux avec :

- la proximité de la Suisse avec les voies de communication,
- l'imprimerie et la diffusion des livres « interdits »,
- l'existence du comté de Montbéliard, majoritairement luthérien.

Besançon maintien un strict contrôle social

L'édit du 4 février 1621 demande aux échevins de « vérifier la catholicité des étrangers comme résidents ».

L'édit du 31 mars 1634 indique qu'« il est interdit de recevoir comme ouvriers, domestique aucun hérétique sans une attestation de bon catholique ».

L'église catholique va opportunément faire apparaître pour la Pentecôte 1608 le « **miracle de Faverney**. Il suscite la fondation de Confréries du Saint Sacrement dans presque toutes les paroisses. Ce culte va drainer une population importante au cours des siècles. L'archevêque de Besançon Mathieu va le faire reconnaître officiellement par le Vatican en 1864.

La lettre papale de 1634

Un décret de l'Inquisition romaine rappelle les cas spécialement sujets à poursuites en 1633. L'édition est spécialement faite pour le diocèse de Besançon signé par le dominicain Thomas Contet, procureur de l'Inquisition et censeur des livres. L'inquisiteur de Besançon est Joannes des Loix (cf Chifflet)

L'inquisition au XVIIe

Cette institution a été créée par l'église catholique pour lutter contre toutes les hérésies. Le pouvoir partagé entre le religieux et le temporel est souvent transformé en une omni-présence religieuse qui affirme son autorité sur tous les pouvoirs.

La Franche Comté et surtout Besançon vont connaître une période de rigueur morale, de chasse aux sorcières suivis de violences contre les personnes et les biens.

L'Inquisition dont Jean de Chamon, comte de Bourgogne avait obtenu l'établissement en Franche-Comté de la part d'Innocent IV (1247), recrutait la majeure partie des grands juges chez les Dominicains de Poligny.

Certains noms apparaissent :

— Jean Des Loix religieux dominicain inquisiteur à Besançon en 1623 «il en remplit les fonctions avec une grande sévérité » (cf Michaud Biographie universelle)

les Symard Pierre et François nés à Mondon (Doubs) ont joui de la triste célébrité de fougueux inquisiteurs :

- François Simard vers les années 1560, docteur en Sorbonne et professeur à l'Université de Dole, auxiliaire en 1533 de l'archevêque de Besançon. Il est inhumé entre deux piliers de la cathédrale de Besançon.

- Pierre Simard. s'impose face aux pouvoirs laïques à Besançon. Il fut rappelé à Rome pour son zèle intempestif où il resta quelques années. Il revint comme Provincial de son ordre et mourut à Poligny en 1680.

En 1656 : « Sur réquisition de l'inquisiteur Symard, déclarant qu'il y avait de grandes accusations en matière de sortilège contre des personnes de la cité, on met des prisons à sa disposition et on désigne les deux gouverneurs Dorival et Henry pour l'assister dans ses procédures ».

L'inscription du linteau de la rue Champrond s'inscrit donc dans ce contexte de chape de plomb religieuse.

Mais la répression continue.

Lors de la prise de Besançon par Louis XIV, « le fléau de Dieu », la capitulation indique bien que « la religion catholique sera conservée dans sa pureté » (1668 et 1674)

Il faudra attendre la déclaration des droits de l'homme de 1789 et 1791 pour la reconnaissance des droits politiques aux minorités.

LA MAISON du 12 rue Champrond

Le plan levé en 1815 rectifié en 1872 par M Rouzet ingénieur voyer indique une numérotation des maisons en commençant du côté du Doubs on est donc sur la maison numéro 10. A.Guenard cite le même numéro dans « Besançon description historique » en 1860. La numérotation actuelle n°12 (en sens inverse), intervient donc plus tard.

Description de la maison :

La maison comprend deux niveaux avec des combles aménagés.

Il n'y a pas de porte sur rue. On rentre par une porte cochère cintrée avec deux chasse roues et une inscription en linteau. La sculpture de l'inscription montre un travail soigné et indiquerait que c'était une famille aisée qui habitait cet endroit.

L'inscription est taillée dans une pierre de Chailluz. Elle semble sur le bord gauche avoir été cassée avec un rajout de lettres écornées, peut-être lors de l'installation.

L'entrée devait se faire sous le porche ou dans une cour arrière. La maison était-elle préexistante ou transformée au début du XVIIe siècle ?

Le porche devait donner sur une cour. Des maisons apparaissent à l'arrière sur les différents plans.

Il est possible que l'absence d'entrée sur rue soit justifiée par les inondations du Doubs en l'absence de quai construit (cf carte postale des inondations de 1910). La ruelle descend en pente jusqu'à la rivière.

De même la position des fenêtres du rez de chaussée incite à penser que l'on devait monter quelques marches. Le soupirail laisse entrevoir une cave en sous sol (réserve de charbon, cave à vin...)

La maison mitoyenne au n°10 doit être contemporaine, même style en façade, cave en sous sol.

Il est possible que ces deux maisons aient été occupées par des vignerons.



Les divers plans existant n'apportent pas d'éléments pertinents, la rue ne présenteant que peu d'intérêt.

Plan de 1575



Plan relief 1722



2023



LES GENEVOIX

Origine du nom Genevoix

Genevoix: Le nom paraît désigner celui qui est originaire de Genève. C'est dans la Saône-et-Loire, l'Isère et le Rhône qu'il est le plus répandu avec quelques variantes.

Toutefois « au Moyen Âge le terme "genevois" s'applique surtout à celui qui est originaire de Gênes, ou encore à des mercenaires, des arbalétriers venus de Gênes. Le genevois était aussi le denier de Gênes." (cf Généanet)

Le genovino est émis à Gênes pour la première fois en 1252, peu avant la monnaie florentine, et sera émis jusqu'en 1415.

Avant 1600 il est très difficile si non impossible de pouvoir lire des indications dans les registres paroissiaux.

Dans le quartier Battant sur la période 1600/1800, 149 noms Genevoix ont été relevés sur l'état civil de la paroisse Ste madeleine. 86 baptêmes, 53 sépultures et 9 mariages. Pour la majorité des cas il n'y pas pas de nom de lieux ou de rues.

2 naissances (frère et sœur) sont localisées à Champrond :

- 1692 le 13 novembre Philippe fils de Philippe Genevoix et Germaine Martiny
- 1694 le 16 mars Catherine fille de Philippe et Martiny

Un mariage le 8 avril 1704 : Philippe épouse Catherine Pelet

Un Décès le 17 septembre 1699

Acquin Elisabeth (épouse Genevoix) 93 ans ? (d'où une naissance vers 1606)

poissonnières Elisabetha acquin filiorum Joannis Audouini genevois annos
nonaginta & tria nata postquam exierat sacramento in
17 Sept 1699 altera die sepulta in ecclesia parochialis Joanne
Clandio, Audouini genevois ipsius filius Claudio prior clero
amici & alii et Philippe Jean C genevois
Prieur

Deux professions sont seulement indiquée sans localisation:

- un vigneron (Philippe) décédé le 13 décembre 1709 à l'âge de 70 ans enterré «sepulturus est in caemeterio sanctus jacob extra muros »

Suchor Philippus Genevois vignicola septuagenarius suscepit tantum extremam
obit die 13^a xbris 1709 exsequenti die sepultus est in caemeterio sanctus
jacob extra muros parochialis Petro Billos, Ludovico Villenim aliisque
plurimis A. Grottrichan

- un maître menuisier (Nicolas) décédé le 19 avril 1747 à l'âge de 92 ans soit une naissance vers 1650/1660.

L'hypothèse suivante peut être avancée : les Philippe Genevoix ont habité au 12 rue Champrond. Vignerons ils avaient du bien et ont du subir les conséquences de la surprise compte tenu du nom porté et de la jalousie du voisinage.

A partir de la Révolution, le nom de Genevoix n'apparaît plus rue Champrond.

Dans les registres, il existe aussi un nom « Montaigu Pierre dit le Genevois » vers 1600, surnom qui n'est donc pas inusité.



LA RUE CHAMPROND

La rue Champrond est déjà citée en 1597 dans les registres municipaux.
Au XVIIIe siècle les archives indiquent des mutations, des démolitions et des constructions.

Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle on va trouver plusieurs maîtres tanneurs en succession , un officier de la monnaie, un brasseur qui vont soit faire démolir une maison existante soit en construire une.

En 1770 un sieur Perrin, tanneur, qui a acheté la tannerie de Bernard demande l'autorisation de construire un corps de logis à côté de celui qu'il habite sur la rue Champrond « jusqu'au chemin qui règne le long de la rivière avec la possibilité d'entreposer des pierres pour les tailler»
En 1778 il demande l'autorisation de poser un tuyau pour « déverser dans le Doubs ».



Au début du XIXe des acquisitions ont lieu n°14/16....de la rue avec des changements de population.

Les divers recensement de 1836 à 1936 apportent des informations sur le peuplement.

Durant le XIXe, 8 maisons sont recensées avec des ménages puis 9 à partir de 1911 et 10 en 1931.

La population varie entre 200 et 260 personnes, quelques étrangers en 1931 (1 italien maçon et deux suisses)

La numérotation de la rue est paire à partir du Doubs, sur le côté droit en remontant, quelques numéros impairs en bas de rue à partir des années 1910.

La rue Champrond, comme les rues de Battant, est devenue une rue populaire au XIXe siècle avec une population importante, des familles souvent nécessiteuses, des personnes seules, des personnes occupant divers métiers.

Les numéros 10 ou 12 ont la même configuration sociale.

Il y a des familles nombreuses à 6, 7 personnes, des petits enfants aux grands parents.

Des personnes seules, des veuves...

Les métiers sont très diversifiés : boucher, doreur, mécanicien, imprimeur, journaliers, horlogers
les femmes travaillent : lingère, laveuse de lessive, blanchisseuse, blousière, coiffeuse ...

Il ne faut pas oublier que sur le Doubs se trouvent des barques lavandières.



L'étude d'un linteau de porte sculpté d'une inscription particulière est le témoignage d'une époque très violente sur le plan religieux où les personnes comme les biens pouvaient disparaître rapidement.

Les évolutions historiques montrent que « le temps fait son œuvre ». Le quartier de Battant évolue, se paupérise, devient un quartier populaire. Tout le monde a dû oublier l'origine de l'inscription en passant dans la rue.

Les lavandières descendant le linge au Doubs, les enfants jouant aux billes, les journaliers rentrant chez eux épuisés avaient d'autres soucis que cette inscription. Certains néanmoins ont dû se poser des questions...

Le renouveau de Battant avec le secteur sauvegardé a permis de mettre en valeur des monuments oubliés, ne négligeons pas pour autant une inscription singulière.

Bibliographie succincte:

Alexandre Guenard : Description historique des monuments et établissements publics 1860

La réforme dans l'espace germanique : 2004 (contribution de P.Delsale sur la surprise de Besançon)

« La vie religieuse à Besançon » : Cahier Renaissance du vieux Besançon n°10 2011

H.Moreau : « Eglise, gens d'Eglise et identité comtoise » Ed Le Cerf thèse 2016

Internet : Généanet

Besancon « Mémoire vive » pour les archives municipales

BNF Gallica

BSHPPF (bibliothèque de l'histoire du protestantisme)